

INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE

Ateliers "Découverte"

A retourner à la
Mairie de Cormeilles-en-Parisis
Service Petite Enfance
3, avenue Maurice Berteaux
95240 Cormeilles en Parisis
☎ : 01.34.50.47.62 Fax : 01.34.50.47.51

Nom de l'enfant**prénom**.....

Date de naissance de l'enfant :.....

Parent 1	Parent 2
Nom de naissance :.....	Nom de naissance :.....
Nom d'usage :.....	Nom d'usage :.....
Prénom :.....	Prénom :.....
Adresse du domicile :.....	Adresse du domicile :.....
.....
☎ :..... 📱 :.....	☎ :..... 📱 :.....
Tel de travail:.....	Tel de travail:.....
Email :.....	Email :.....

COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOS POSSIBILITES

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h / 17h				

Les ateliers fonctionnent de septembre à juin, excepté pendant les vacances scolaires.

Une seule 1/2 journée fixe d'atelier accordée par semaine.

Tarifs :

1 atelier = 10.60 €

5 ateliers consécutifs = 37.50 €

12 ateliers consécutifs = 79.25€

18 ateliers consécutifs = 101.00 €

30 ateliers consécutifs = 138.75 €

Nous avons bien pris connaissance des renseignements portés sur la fiche jointe et en acceptons les conditions.

Date

Signature, précédée de la mention « *lu et approuvé* »
Mère Père

MODALITE D'INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE Atelier "Découverte"

Les ateliers "Découverte" s'adressent aux enfants âgés de plus de 20 mois qui ne fréquentent ni une structure d'accueil collectif, ni l'école.

Pour toute inscription, la famille doit résider sur la commune.

Documents à fournir au Service Petite Enfance :

- Le formulaire d'inscription sur liste d'attente dûment complété et signé.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (copie : quittance de loyer, EDF, promesse de vente, etc.).
- Dernière taxe d'habitation
- Extrait d'acte de naissance de l'enfant.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et par la Commune de Cormeilles-en-Parisis afin de vous inscrire sur la liste d'attente pour les ateliers découvertes. Elles sont collectées par le service Petite Enfance et sont destinées à ses seuls agents. Elles sont conservées pendant 5 ans. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.